



**SYNDICAT CGT DES FONCTIONNAIRES
ET AGENTS TERRITORIAUX
DE LA MAIRIE DE LONGWY
ET DU CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES**

Longwy, le 16 novembre 2024

Communiqué : Justice a été rendue pour Mélissa !

Après plusieurs jours de mobilisation et de négociations, justice a été rendue pour Mélissa, sa famille, ses collègues et ses camarades.

En effet, ce vendredi 15 novembre 2024, à l'issue de notre réunion, le maire de Longwy, Vincent HAMEN, a décidé de signer l'arrêté reconnaissant l'imputabilité au service du décès de Mélissa.

Nous saluons cette décision du maire, une décision qui va dans le sens de l'histoire.

La CGT Territoriaux Mairie de Longwy a toujours défendu la vérité face aux Longoviciens, malgré les accusations injustes de certains, qui nous reprochaient d'être « instrumentalisés politiquement ». La reconnaissance officielle de l'imputabilité est une preuve éclatante de notre honnêteté et de notre détermination.

Rien n'aurait été possible sans la lutte et l'action collective. Nous tenons à saluer nos collègues de la Maison de la Petite Enfance de Longwy, qui, dans cette période difficile, ont fait preuve d'une solidarité et d'un courage exceptionnels. Leur engagement a été déterminant dans ce combat pour la justice.

Nous souhaitons également souligner la dureté du rôle de représentant du personnel. Ces dernières années ont été particulièrement éprouvantes, mais nous sommes restés debout, unis et déterminés, face à l'adversité.

Aujourd'hui, suite à l'affaire du 21 juin 2023, nous appelons certains élus de la majorité municipale à tirer les enseignements de cette décision. Avec ce geste, le nouveau maire choisit d'ouvrir une nouvelle ère dans cette collectivité, où de nombreux agents ont énormément souffert au travail ces dernières années.

Nous sommes conscients que les plaies seront difficiles à refermer, mais nous réaffirmons notre engagement à porter des revendications pour :

- Améliorer nos conditions de travail,
- Obtenir de nouveaux droits,
- Offrir un service public de qualité,
- Garantir la transparence dans la gestion des fonds publics.

Nous nous rassemblerons le mardi 19 novembre 2024 à 11h, devant la Maison de la Petite Enfance, située au 6 rue Molière, 54400 Longwy, pour rendre hommage à Mélissa et à tous les professionnels de la petite enfance, dont le travail est extraordinaire et essentiel.

Mélissa, notre sœur de lutte, notre camarade, repose en paix. Nous ne t'oublierons jamais.